

Le candidat du procureur général Renouard rencontre beaucoup d'opposition dans le centre du Sénat. Le fauteuil inamovible de défunt M. Ricard sera donc très disputé.

Des bruits assez graves courent dans les milieux républicains au sujet de l'entente entre le cabinet et les gauches.

Cette entente serait très compromise. Des députés que je viens de voir, disent qu'il règne, dans le centre gauche particulièrement, un sourd mécontentement très intense et très aigre, contre la conduite du ministre en matière administrative.

La gauche et le centre, lui accorderont un peu tout ce qu'il voudra en matière législative. — La plupart de leurs membres se considèrent dorénavant et déjà comme des futurs ministres; — mais le désaccord provenant du désappointement de nombre d'ambitieux personnes fera éclater, peut-être à bref délai une crise redoutable pour le cabinet.

Les protégés du centre gauche avaient espéré mieux de M. Dufaure et de M. de Marcère; ils ne leur pardonneront pas de trop tarder à leur octroyer une situation.

C'est leur tour, disent-ils, et ils ne veulent pas le manquer, mais ils vont être mécontents, dit-on.

Le mouvement administratif qui se prépare doit être très accablé.

Au précédent, les collègues de M. de Marcère ont sauvé plusieurs fonctionnaires. Ainsi, M. Teisserenc de Bort, pour sa part, a protégé l'un des plus menacés d'une révocation pure et simple. M. L. Say, Waddington, Decazes ont obtenu divers autres maintiens en fonction.

Cette fois M. de Marcère a démontré à ses collègues qu'il avait fait droit à leurs demandes, ménagé tous leurs protégés, et qu'il fallait lui laisser désormais sa libre initiative, ce qui a été reconnu tout naturel.

Donc, le remaniement imminent sera beaucoup plus républicain que les autres.

On annonce, pour la fin de juin, l'émission du nouvel emprunt de la ville de Paris, emprunt qui, quoique voté par le conseil municipal radical, est vivement attaqué par M. Gambetta et ses amis.

Les chemins français restent stationnaires dans leur remarquable formation; les fautes des compagnies du Nord-Est, de Lille à Valenciennes, et de Lille à Béthune avec la compagnie du Nord sont terminées et définitivement annulées; quant aux chemins étrangers, ils sont diversement partagés.

L'abondance des capitaux est plus grande que jamais. Mardi prochain, 13 courant, le compteur d'escompte ouvrira ses guichets et la souscription publique des 57,338 obligations de 500 fr. du chemin de fer central-Suisse. On sait avec quelle attention avec quel soin minutieux, le compteur d'escompte étudie un affaire avant de lui accorder son puissant patronage. Le central Suisse, fondé en 1853, a toujours joui d'un crédit exceptionnel; son rendement kilométrique annuel atteint en moyenne 40 mille francs. Le réseau part de Bâle, où il se rattachait à l'ancienne ligne française de Paris à Mulhouse; vers l'ouest, il aboutit à Solothurn et à Bienne; vers le midi, à Bâle et à Thun. Vers l'est à Aarau et Lucerne. Les titres offerts au public sont au porteur et rapportent 20 fr. net; le prix de l'émission est de 387 fr. 50 jouissance 1<sup>er</sup> août 1876.

Quant au revenu, il ressort à 3,61 %

Feuilleton du Journal de Roubaix du 9 Juin 1876.

SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DE ROUBAIX  
**REVUE INDUSTRIELLE**  
II. Unification de l'heure par l'électricité.

en tenant compte de la prime de remboursement. Ajoutons que la compagnie prendra à sa charge les impôts résultants des lots français et que la concession dont elle jouit est perpétuelle au lieu d'être limitée, comme en France, à quatre-vingt-dix-neuf ans.

P.-S. — Aujourd'hui, à Versailles, on disait M. le duc Decazes de plus en plus compromis. Il devait être interpellé hier par M. Dreolle, mais celui-ci y a renoncé, parce que la gauche ne l'aurait pas suivi à cause de ses opinions bonapartistes. Le coup, qui ne peut tarder, viendra donc probablement de la gauche.

La gauche du Sénat a désigné M. Jules Simon pour défendre le projet Waddington.

Il a été distribué aujourd'hui au Sénat un grand nombre de pétitions demandant le maintien de la loi du 12 juillet 1875 sur l'enseignement supérieur. M. Jules Brame a déposé sur le bureau celles qui lui ont été envoyées par le Journal de Roubaix et par la Gazette de Tourcoing.

DE SAINT-CHÉRON.

### SÉNAT

Président de M. d'Audiffret-Pasquier.  
Séance du 7 juin

La séance est ouverte à 2 heures 1/2. M. Rouvier expose le rapport sur le projet de loi relatif à la limitation de la fabrication de la monnaie d'argent.

M. Grivat dépose le rapport sur la proposition de M. Foucher de Car il, portant abrogation de l'article 13 du décret du 14 juillet 1875 sur l'enseignement supérieur.

M. Depierre dépose une pétition réclamant le maintien de la loi sur l'enseignement supérieur.

M. de Lorgeril dépose sur le bureau les pétitions signées par les habitants des départements des Côtes-du-Nord et de la Mayenne demandant le maintien de la loi sur l'enseignement supérieur.

L'ordre du jour appelle la 3<sup>e</sup> délibération sur le projet de loi relatif au Sénat.

Un amendement de M. de Kerlérou demandant qu'aucun sénateur ne fasse partie de trois commissions est renvoyé à la commission.

M. Hubert Delisle soumet un amendement tendant à ce que l'examen du budget soit renvoyé à des conseils spéciaux.

M. Bertrand et Picard combattent cet amendement, qui est appuyé par MM. Léon Say et de Parieu.

Le 1<sup>er</sup> paragraphe est adopté par 168 voix contre 108, le 2<sup>e</sup> par 151 voix contre 94, le 3<sup>e</sup> par 137 voix contre 89.

M. Tolain fait observer que le scrutin porte uniquement sur la prise en considération.

M. de Lavegnie demande qu'on fixe au 16 juin l'élection d'un sénateur inamovible.

M. Chantemerle développe un amendement portant que les bureaux et les commissions se réunissent toujours à Versailles.

Cet amendement est adopté après un pointage par 151 voix contre 132.

La suite de la discussion du règlement est renvoyée à demain.  
La séance est levée à 6 h. 20.

### CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Président : M. Jules Grévy.  
Séance du 7 juin

Le ministre fait ensuite l'éloge de l'École normale.

M. Cassagnac interrompant M. Raoul Duval, s'écrie : « Nous avons parlé en catholique, nous vous reconnaissons le droit de parler en protestant. »

M. Raoul Duval répond qu'il ne doit y avoir à la Chambre ni catholiques ni protestants, mais seulement des esprits voulant le bien de la France.

Le discours est très applaudi par la gauche et au point de vue du recrutement du jury, et déclare la responsabilité qu'il encourrait.

Il repousse donc l'amendement tant en son nom personnel qu'au nom du gouvernement.

La Chambre procède à un scrutin et rejette par 253 voix contre 97, l'amendement de M. Raoul Duval.

M. Rouher demande si les facultés libres pour offrir les premiers grades, qui n'entraînent pas les capacités requises pour remplir certaines fonctions.

M. Besnardeau établit qu'il n'existe aucune contradiction à ce sujet entre le projet du ministre et celui de la commission.

La Chambre adopte successivement les articles du projet, dont l'ensemble est ensuite adopté par 358 voix contre 128 sur 516 votants.

M. Dreolle défend sa proposition tendant à l'abolition des permis de chasse.

M. Andrieux, rapporteur, prie l'Assemblée de ne pas prendre en considération cette proposition, qui lui paraît inspirée par d'autres motifs que la protection du gibier.

M. de Solf appuie dans l'intérêt du Trésor les conclusions de la commission.

La proposition n'est pas prise en considération.  
La séance est levée à 6 heures.

### ÉTRANGER

La révolution mexicaine.

On mande de la Havane, 23 mai, au World of New-York : Le steamer-malle-poste français est arrivé ici venant de Vera-Cruz. Les passagers du bord disent que, pendant les quatre jours qui ont précédé leur départ, il n'est arrivé ni train ni correspondance de la capitale; toutes les communications avec l'intérieur étaient interrompues. La rébellion semblait prendre des proportions alarmantes. Le bruit courait que le président de la cour suprême de Mexico était parti pour les Etats-Unis et que le président Lerdo de Tejada lui-même se disposait à vendre ses biens pour les sauver d'un désastre. Ces bruits paraissent exagérés, mais la gravité de la situation dans la partie méridionale de la République ne pouvait être mise en doute.

### BULLETIN ÉCONOMIQUE

Voici le relevé comparatif des opérations faites par les deux bureaux de Conditionnement de Roubaix-Tourcoing pendant les 5 premiers mois de :

	1874.	1875.	1876.
Laine peignée.	8,057,426 k.	9,411,397 k.	8,719,761 k.
Laine filée.	591,053	550,291	691,149
Laine lavée et blanchée.	36,580	31,102	58,201
Wool.	62	139	275
Coton filé.	1,653,379	1,876,167	1,750,891
Kilom.	10,894,490 k.	11,975,479 k.	11,148,540 k.

dans les années précédentes et dans l'intérêt des cours publics de physique dont nous sommes chargés, à entreprendre de sérieuses recherches sur l'horlogerie électrique, nous avons pensé qu'il était temps de tenter pour faire tomber toutes les réclamations bien légitimes que soulevait trop souvent l'irrégularité de marche de nos horloges, et nous nous sommes convaincu qu'il était possible par l'électricité de donner à cette question une solution satisfaisante.

Le problème le plus ambitieux que l'on puisse se proposer de résoudre, c'est de supprimer complètement tous les rouages de l'horlogerie mécanique, de remplacer par l'action de l'électricité la force motrice des poids et des ressorts, d'entretenir constamment et avec régularité le mouvement du balancier par une attraction électro-magnétique et de faire marcher les aiguilles d'une manière quelconque de cadrans d'une manière qui corresponde aux divisions du temps. Des essais bien dignes d'attention ont été faits dans cette voie. M. Liass, en 1831, eut recours pour pousser le balancier à un ressort se détendant toujours de la même quantité et remis en tension par un électro-aimant. M. Froment obtint l'isochronisme des oscillations du pendule par la chute d'un poids tombant toujours de la même hauteur et l'horloge qu'il a construite dans ce système est citée parmi les merveilles de l'exposition de 1867.

M. Vérité, horloger de Beauvais, a aussi appliqué, mais d'une manière différente, aux horloges électriques l'idée des poids tombant sur le balancier d'une hauteur constante et nous avons expliqué au cours public de Physique par une projection à la lumière oxydrique, l'appareil aussi simple qu'ingénieux dans lequel M. Vérité a réalisé son idée. MM. Robert Houdin et Detouche ont aussi imaginé et construit des horloges électriques marchant avec une régularité suffisante et d'un bon marché qui stupé.

### Roubaix-Tourcoing ET LE NORD DE LA FRANCE

Le maire de la ville de Roubaix présente ses concitoyens au retard de contributions que le porteur de contraintes est arrivé pour les poursuivre par voie de commandement. Roubaix, le 7 juin 1876.

Les funérailles de M. Eugène Waddington ont eu lieu ce matin au milieu d'une affluence immense dans laquelle la plupart des principales familles de l'arrondissement étaient représentées.

Au cimetière, un discours ému a été prononcé par M. de Lallières-Laprade, ancien colonel au 46<sup>e</sup> régiment de mobiles. On sait que M. Waddington fit partie de ce régiment pendant la dernière campagne, en qualité de lieutenant. Nous espérons pouvoir reproduire demain ce discours.

On travaille activement à la nouvelle prise d'eau de la Lys. La maçonnerie du réservoir de Roubaix s'éleva déjà à près de dix mètres. 600 mètres environ de tuyaux devant relier ensemble le réservoir de Roubaix et celui de Tourcoing sont déjà posés, partie du côté de Roubaix, partie du côté de Tourcoing.

Le pont qui doit relier ces deux parties est en bonne voie d'exécution, les deux culées sont terminées et déjà se dressent les échafaudages devant servir à monter les cintres de la voûte. A Tourcoing, tous les tuyaux sont déposés sur l'emplacement qui doit les recevoir. La rue Notre-Dame des Anges n'est plus qu'une vaste tranchée devant rejoindre le nouveau boulevard dont les travaux de canalisation sont momentanément suspendus, à cause des déblais considérables qu'exige le nivellement de cette voie, mais qui seront repris dans un bref délai.

Entre Tourcoing et Bousbecque aucun travail n'a encore été commencé; rien, du reste, ne pousse de ce côté où tout sera terminé avant même que les bâtiments devant recevoir les machines hydrauliques, soient construits. La grande crue des eaux de la Lys qui a duré assez longtemps a apporté un retard considérable dans l'exécution de ce travail. Les eaux, ayant envahi les fondations, force fut de suspendre et d'attendre des temps plus propices, en ce moment tout est en activité. Le point le plus important, quant à présent, est de relier les deux réservoirs de Roubaix et de Tourcoing, afin de parer à tout accident pouvant survenir dans l'ancienne canalisation.

On pense que quatre mois encore sont nécessaires pour accomplir cette jonction de tuyaux, ainsi que pour terminer le pont, et que le travail entier pourra être fini et en état de fonctionner que vers la fin de l'année courante, sauf des cas d'empêchements imprévus.

Le Progrès du Nord et l'Echo du Nord ont reçu de Roubaix, une communication ainsi conçue : « Samedi à en lieu une réunion privée à laquelle étaient conviés environ 200 électeurs

de service marchera plus sûrement en ayant à compter avec un remontage régulier de poids qu'avec la surveillance d'une pile.

Après avoir rejeté ce système d'un régulateur électrique, nous avons dû nous arrêter, pour résoudre le problème de l'unification de l'heure dans la ville de Roubaix, à l'une des trois combinaisons suivantes :

1<sup>o</sup> Un régulateur mécanique à l'Hôtel-de-Ville et des compteurs chronométriques ou des cadrans distribués sur différents points de la ville; 2<sup>o</sup> un régulateur mécanique à l'Hôtel-de-Ville et un système de remise à l'heure appliqué à nos horloges publiques; 3<sup>o</sup> un régulateur mécanique à l'Hôtel-de-Ville, mais avec la double fonction de régulateur pour des cadrans et le régulateur pour remise à l'heure.

La première combinaison entraînait moins de dépenses d'installation. C'est le système qui fonctionne à Gand et à Bruxelles depuis déjà bien des années. Gand aurait plus de cent cadrans et Bruxelles plus de deux cents cadrans pesés tant pour le service de la ville que pour le service des particuliers, et fonctionnant dans chaque ville par un régulateur unique. Nous tenons ces détails des employés mêmes du service des horloges dans ces deux villes. Mais ce système a pour inconvénients de n'utiliser en aucune manière les horloges publiques pour l'achat desquelles notre ville a déjà fait d'importantes dépenses; il supprime les sonneries d'heures et de demi-heures auxquelles nous sommes habitués ou du moins les laisse comme par le passé indépendantes de toute action régulatrice; enfin il est d'un entretien plus coûteux par la grande quantité d'électricité qu'il exige et dans plusieurs cas faciles à prévoir nous expose à priver de l'heure la ville ou tel quartier de la ville.

La seconde combinaison coûte incomparablement moins comme dépense d'électricité, cet agent ne devant avoir d'autre rôle que de remettre à l'heure et

publicains, à l'effet de s'entendre sur le choix d'un candidat pour remplacer le regretté M. Jules Perregaux à l'Assemblée législative.

Plusieurs candidatures ont été posées et inscrites. L'Assemblée a procédé au scrutin à l'effet de désigner un candidat de cinq membres. Il a été décidé que chacun de ces cinq membres s'adjointrait deux électeurs et que le Comité, ainsi définitivement constitué, se chargerait de recevoir les déclarations et professions de foi de candidats.

Une nouvelle réunion plus nombreuse entendra ses déclarations et se prononcera sur le choix définitif du candidat républicain. Le mode de recrutement de cet élu a été décidé de la manière suivante : Chacun des électeurs convoqués à la réunion du 3, enverra au secrétaire une liste signée contenant les noms de six électeurs à inviter.

L'Assemblée a accueilli favorablement les paroles d'un électeur disant que la République ouvrirait ses bras aux monarchistes qui venaient franchement à elle; mais lorsqu'il a ajouté qu'on devait accepter même les monarchistes ralliés, d'énormes protestations s'en sont fait entendre contre ces dernières paroles.

Cette première réunion nous donne la certitude que le parti républicain, à Roubaix, restera uni et discipliné.

Voici les noms des candidats proposés au choix du parti républicain : MM. Deleporte-Bayart, M. Alglave, M. Emile Moreau, M. Matrot, ingénieur à Lille, et M. Alfred Motte, industriel, qui se présenterait, dit-on, comme républicain-catholique.

L'Echo du Nord dit que, ni M. Deleporte-Bayart, ni M. Alglave, ni M. Moreau n'étaient présents. M. Matrot a fait transmettre à la réunion son désistement qui n'a pas été accepté; l'honorable ingénieur a été prié d'en suspendre l'effet jusqu'à la réunion suivante. M. Alfred Motte s'est présenté et a pris la parole pour exposer ses opinions.

On lit dans le Journal officiel : « M. Plicnon, député du Nord, a déposé une pétition de plusieurs habitants de Maubeuge (Nord). » M. le marquis de Pariz, député du Pas-de-Calais, a déposé :

1<sup>o</sup> Une pétition signée par 43 habitants de la commune de Pierremont (Pas-de-Calais); 2<sup>o</sup> Des pétitions signées par 719 habitants des départements du Nord et du Pas-de-Calais.

Un nouveau projet de Rue de la Gare, vient d'être exposé à la vitrine de Monsieur Bernard-Welcomme. Ce projet a son point de départ, au centre de la gare actuelle, et arrive en ligne droite au centre de la Place, au kiosque de la musique.

Malgré les déficiences qu'elle présente, cette idée n'en mérite pas moins un sérieux examen.

Cette question de la Rue de la Gare ayant une grande importance, nous croyons qu'elle ne peut être résolue sans une étude bien approfondie de tous les projets déjà présentés et de ceux qui pourraient encore surgir.

Voici les noms des vainqueurs du jeu de boule offert par le Cercle des carabiniers :

1 <sup>er</sup> prix François Carotte de Croix.	12
2 <sup>e</sup> Henri Lorthiois, Nœhin.	10
3 <sup>e</sup> Jean-Baptiste Bourgeois, Roubaix.	10
4 <sup>e</sup> Louis Dupont, Roubaix.	10
5 <sup>e</sup> à 10. Debarge, Roubaix.	9
6 <sup>e</sup> à 10. Coet Carlos, Roubaix.	9
7 <sup>e</sup> à 10. Lorthiois Henri, Nœhin.	9
8 <sup>e</sup> à 10. Louis Briet, Lovers-Nord.	9
9 <sup>e</sup> à 10. Détre Toif, Wattrelos.	9
10 <sup>e</sup> à 10. Emile Baas, de Roubaix.	9

Un lissierand de la rue du Cul-de-Four, nommé Henri L..., en a été victime, l'ayant d'ailleurs tué, sur la route de Monscon à Mont-à-Leux.

Il était onze heures du soir, Henri L... s'en revenait seul de Monscon à Roubaix. Il était à quelque distance de Mont-à-Leux, quand soudain du bord de la route il vit surgir sept ombres qui tombant sur lui, le terrassèrent d'un tour de main.

L'ayant ainsi réduit à l'impuissance, les malfaiteurs le dévalisèrent complètement; sa bagne, sa montre avec la chaîne, son mouchoir, sa cravate, sa pipe, sa blague à tabac, son porte-monnaie, tout ce qu'il possédait devint leur proie.

Après quoi, ils le quittèrent sans prononcer une parole. De retour à son domicile, Henri L... prévint immédiatement la police.

Voici un vol à la poche des plus originaux. Une ménagère de la rue du Fresnoy, Adèle L... s'en revenait, hier soir, de son domicile. Adèle L... a du penchant pour fouiller les poches, soit dit en passant. En route, elle fait rencontre d'un sien ami, pochar d'émérite; on cause, une invitation faite par l'homme d'absorber du genièvre s'en suit. On boit, le pochar paie en montrant un porte-monnaie assez au complet. La ménagère se voit alors dominé par son irrésistible penchant; il faut qu'elle s'empare de l'objet renfermant tant de trésors; mais l'ivrogne, un peu méfiant avait toujours la main dans sa poche ! Que faire !...

Du premier verre de genièvre, on passe au second, la ménagère voyant les bonnes dispositions de son compagnon, lui en fait avaler deux, trois, quatre... jusqu'au moment où perdant la tête, il y porta la main laissant sa poche au pouvoir de ses ennemis qui n'étaient autres que les quatre doigts et le pouce d'Adèle L... Le porte-monnaie fut enlevé et la ménagère disparut.

Les trésors étaient en gros sous et quelques menues pièces d'une valeur totale de huit francs ! L'ivrogne réveillé de sa torpeur bachique, ne se voyant plus accompagné de son porte-monnaie et de la femme, devina qu'ils avaient fui ensemble et porta plainte. Adèle L... fut arrêtée et incarcérée.

Cette femme est d'une conduite désordonnée. Elle a abandonné son mari et ses quatre enfants en bas-âge pour vivre au hasard dans la plus infâme débauche.

On a arrêté, avant-hier soir, une femme interlope, du nom de Philomène B..., venant de Valenciennes. Cette créature était revenue en France, malgré l'arrêt d'expulsion porté contre elle, en octobre 1870.

Voici une razzia d'ivrognes faite, ces jours derniers, dans les rues par les sergents de ville. La première prise est un trieur de laines du Trichon, Henri R... Notre homme a été trouvé sous le porche de l'église Saint-Martin, couché, attendant que sa raison revienne. Conduit

accomplissant trente à soixante fois moins de travail que dans le système précédent; de plus cette combinaison offre plus de sécurité pour la régularité du service; nous laissons les horloges remises en état convenable marcher indépendamment l'une de l'autre sous l'action des poids tenseurs et des balanciers et le régulateur envoie le courant électrique pour les remettre chacune à l'heure exacte, à des intervalles de temps assez rapprochés pour que les différences d'écarts ne puissent se traduire d'une manière sensible sur les cadrans de ces horloges. Mais ce système de remise à l'heure appliqué à nos cinq horloges : St-Martin, Notre-Dame, Ste-Elisabeth, Abattoir, Marché du Trichon, ne donne l'heure que sur ces mêmes points, ce qui laisse beaucoup à désirer pour une ville comme Roubaix qui compte dans presque toutes les rues de si nombreux et si importants ateliers.

Troisième combinaison a donc été adoptée par notre administration, qui a bien vivement à cœur d'arriver à une solution satisfaisante de cette question d'unification de l'heure, nous conservons nos mécanismes d'horlogerie dans ce qu'ils ont d'utilisable, nous conservons les grands cadrans qui sont placés sur nos monuments publics, nous conservons les sonneries qui nous apportent l'heure chez nous; nous avons un système qui assure avec une faible consommation d'électricité, la régularité de marche de nos horloges; enfin nous ajoutons à ce système de remise à l'heure électrique, et pour le compléter à beaucoup moins de frais relativement que par l'installation de nouvelles horloges, un système de compteurs chronométriques posés dans les principales rues de la ville.

Tel est le projet qui est en voie d'exécution. L'abbé H. VASSART.

(La suite à dimanche ou lundi)